



Le directeur général des services d'Argenteuil n'est pas sur le « départ »

(17/09/2010 09:43)

« Ce qui a fait déborder mon vase, c'est le départ de quatre cadres importants du système Doucet embauchés par lui-même », déclarait mercredi le député UMP d'Argenteuil pour expliquer les raisons de sa candidature sur le canton d'Argenteuil-Nord. Et Georges Mothron de citer le directeur général des services (DGS) de la ville. Problème : le DGS est toujours en poste et n'a pas l'intention de mettre un terme à ses fonctions. Et il a très mal pris les propos de Georges Mothron : **« J'examine actuellement les conditions dans lesquelles je serai susceptible de demander réparation du tort qui m'est ainsi fait »**, déclare le DGS dans un communiqué adressé par le service de presse de la mairie d'Argenteuil.

« J'ai pris connaissance avec stupéfaction des déclarations de monsieur Georges Mothron, relatives à mon prétendu départ du poste de directeur général des services de la ville d'Argenteuil, fait savoir le Directeur général des services de la ville d'Argenteuil. Stupéfaction, parce qu'il n'est pas courant, pour le moins, qu'un élu politique tente ainsi de se saisir de la carrière d'un fonctionnaire à des fins purement politiques ».

« Pour ce qui me concerne, directeur général des services depuis le début de l'année 2009, je n'ai aucune intention de quitter mes fonctions, et entend bien poursuivre la mission que m'a confiée le maire d'Argenteuil, monsieur Philippe Doucet, à la tête des services municipaux.

Les déclarations de monsieur Georges Mothron étant susceptibles de porter atteinte à ma réputation professionnelle ainsi qu'aux conditions d'exercice de mes fonctions, j'examine actuellement les conditions dans lesquelles je serai susceptible de demander réparation du tort qui m'est ainsi fait. »

Considérant que les propos de Georges Mothron sont *« inexacts et de nature à tromper les citoyens et les agents municipaux »*, **la ville d'Argenteuil précise dans son communiqué qu'elle assistera le directeur général des services dans cette affaire.**

http://www.vonews.fr/article_10734

©vonews - Sep 2010